Le procès-verbal du Comité de l'exécutif

La section locale 70008, STSE-AFPC

Le 24 janvier 2019 – Immeuble Jeanne-Mance, salle 1581D

Le présence • Diane Girouard, présidente • Jeremy Dumont • Carole Danis, Scribe • Cheryle Anderson	**Regrets** • Louise Sicard **Ex Officio** • Michel Lépine **Les observateurs enregistrés** • Aucun **Les observateurs non enregistrés** • Aucun

La réunion fut convoquée à l'ordre par la présidente à 15 h 30

Mot de bienvenue

- Il s'agit de la première réunion des membres de la section locale 70008 avec le nouveau comité exécutif élu depuis l'assemblée générale annuelle (AGA).

L'adoption de l'Ordre du jour

- Motion proposée par Jeremy Dumont;
- Appuyée par Carole Danis;
- Motion adoptée à l'unanimité.

L'adoption des procès-verbaux (le 3 décembre 2018)

- Motion proposée par Jeremy Dumont;
- Appuyée par Diane Girouard,
- Motion adoptée à l'unanimité.

Les articles de réunion

Postes vacants

- Félicitations au confrère Jeremy Dumont qui a été nommé trésorier de la section locale 70008, et à la consœur Cheryle Anderson, nommée déléguée syndicale en chef!
- La présidente Diane Girouard a prêté le serment professionnel aux deux nouveaux dirigeants.

Les finances

Les versements des cotisations syndicales

- La consœur Diane Girouard explique comment les cotisations syndicales perçues des membres sont imputées à la section locale 70008, au STSE et à l'AFPC.

Le compte bancaire

- La consœur Diane a communiqué avec le responsable des comptes bancaires de la section locale pour ne pas lui retirer son nom et celui du confrère Jeremy Dumont comme cosignataires. Néanmoins, une visite à la banque est obligatoire, pour ajouter consœur Louise Sicard en tant que cosignataire.

Les frais des sites Web de la section locale 70008

- La consœur Diane a payé de sa poche, pour renouveler :
  - local70008.ca frais de site Web à Weebly
  - sectionlocale70008.ca pour les frais de site Web à Weebly
  - sectionlocale70008.ca pour le renouvellement de domaine à Weebly
- Les suivants ont été renouvelés chez Rogers, mais ils doivent être payés par chèque dans les plus brefs délais :
  - local70008.ca pour le renouvellement de domaine
  - @local70008.ca pour le renouvellement des comptes des courriels

Le budget **:**

- Le consœur Diane a expliqué que la section locale 70008 doit soumettre une vérification budgétaire au STSE, au plus tard le 31 mars 2019, comme indiqué dans les statuts du STSE.

Les sous-comités

- Maintenant qu'une nouvelle section locale 70008 est élue, la consœur Diane estime qu'il est important que chaque dirigeant élu soit responsable des sous-comités de la section locale 70008, tels que : éducation, communication, santé et sécurité au travail, etc. On se demande quel sous-comité serait bénéfique pour la section locale et à quelle direction elle souhaiterait diriger.
- La consœur Diane encourage tous à suivre les formations syndicales de l'AFPC, car représenter les membres implique un large éventail de dossiers sur le lieu de travail et que les délégués doivent être éduqués avec la représentation avant de prendre en charge un dossier.
- La consœur Diane encourage tous à participer à autant de comités de l'AFPC de la RCN que le temps le permet et à devenir membre d'au moins un des nombreux comités. L'idée est de ramener de précieuses informations à partager avec les membres de l'Exécutif et les membres de la section locale.

Les articles promotionnels

- Un inventaire des articles de la section locale est nécessaire.
- Comme les activités de mobilisation sont prévues pour l'année à venir, de nouveaux articles promotionnels devront être commandés. Une décision sur le type d'articles et la quantité sera requise une fois l'inventaire épuisé

Les tableaux de babillards

- Un nouvel organigramme a été créé et distribué à tous les élus. La consœur Diane a demandé que ceux-ci soient affichés sur les babillards des syndicats le plus tôt possible.

Les bénévoles

- Un sous-comité de mobilisation doit être créé pour commencer à recruter de nouveaux bénévoles. La consœur Diane a demandé à chaque membre de l'Exécutif d'inviter au moins deux de leurs collègues à la prochaine réunion de la section locale.
- La planification des événements de mobilisation doit être discutée lors de la prochaine réunion, le premier événement devra être planifié pour le début du printemps.

<u>Les dossiers</u>

- À huis clos

La réunion fut levée à 17 h 30 par la présidente.

Prochaine réunion : La secrétaire Carole Danis devra parvenir la date et lieu de la prochaine réunion.